

Salaires : Les taux de Janvier 2026

1. Autres Paramétrages.

Autres paramétrages

Janvier

Janvier 2026

ASS. Chômage PP. (1)	4,00	%	Solidarité	0,00	%	Ind. Plancher	454
ASS. Chômage PO. (2)	0,00	%	Tarif horaire SMIC (1)	12,02	€	Ind. Plafond	722
ASS. Chômage PP. (2)	4,00	%	Tarif horaire défini (2)	0,00	€	Forfait social	0,00
Plafond URSSAF	4005,00	€	Contrat prévoyance	0,00	%	D.I.F pour les élus (PO)	1,00
Plafond Solidarité	0,00	€	C.N.F.P.T	1,00	%	Cot. Fin de mandat Elus (PP)	0,00
Indice 100	5907,34	€	C.N.F.P.T (Emplois aidés)	0,50	%	Communes 1000 hb et +	0,00
R.A.F.P. PO	5,00	%	C.N.F.P.T maj. apprentissage	0,00	%	Tickets repas : Part ouvrière	0,00
R.A.F.P. PP	5,00	%	C.D.G			Tickets repas : Part patronale	0,00
I.R.C.A.N.T.E.C.P.O.a	2,84	%	Bases Animateur			CNRACL : Cotisations rétroactives	
I.R.C.A.N.T.E.C.P.O.b	7,06	%	Bases Directeur			CNRACL Rétro PO	0,00
I.R.C.A.N.T.E.C.P.P.a	4,27	%	Base forfaitaire (agency)	600,75	€	CNRACL Rétro PP	0,00
I.R.C.A.N.T.E.C.P.P.b	12,75	%	Fixe 1 enfant	2,29	€	Autres : précisez Libellé :	
CNRACL PO	11,10	%	Fixe 2 enfants	10,67	€	PO	0,00
CNRACL NPLPO	11,10	%	Fixe 3 enfants	15,24	€	PP	0,00
CNRACL PP	37,65	%	Fixe/Enfant (+ de 3)	4,57	€	ASSEDIC : contr. équ	
ATIACL PP	0,40	%	% pour 2 enfants	3,00	%		
FCCPA PP	0,00	%	% pour 3 enfants	8,00	%		
			% + de 3 enfants	6,00	%		

Voir / mettre à jour

Aperçu et impression

Enregistrer Quitter

CDG02 = non connu

CDG59 = 1.02%

CDG60 = 1.00%

CDG80 = 0.94%

Bases forfaitaires Animateurs

Base / Jour 18,03 €

Base / Semaine 90,15 €

Base / Mois 360,60 €

Bases forfaitaires Directeurs

Base / Semaine 300,50 €

Base / Mois 1202,00 €

2. Les taux d'accident du travail : à rechercher sur Net-Entreprise.

En principe, pour les communes le taux est fixé à : **1.66%**

Pour les autres collectivités, il faudra vous rendre sur Net-Entreprise et ... cliquer :

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

Vos déclarations

DSN régime général
Déclaration sociale repartitive pour le régime général

AC (saisie)
Attestation employeur destinée à France Travail - Formulaire

Attestation de salaire
Attestation pour le versement des indemnités journalières

Consulter ses taux AT/MP
et prélever ses risques professionnels

Puis ...

Télécharger les décisions de taux

Afin de pouvoir compléter le taux d'accident du travail pour les catégories : B. G et I de votre logiciel.

3. URSSAF : les employés à la CNRACL (en principe, catégorie « A »). (Pas de changement)

Paramètres U.R.S.S.A.F : Janvier 2026

Janvier

Catégorie

A B C D E F G H I J K

(E pour les élus, G pour les CES et RMA)

Janvier 2026 : Catégorie A

sur la totalité des rémunérations		sur rémunérations limitées au plafond		Base C.S.G	
Maladie P.O	0,00 %	FNAL P.P	0,10 %	C.S.G imposable	2,40 %
Vieillesse P.O	0,00 %	Vieillesse P.O	0,00 %	C.S.G non imp.	6,80 %
Maladie P.P	9,88 %	Vieillesse P.P	0,00 %	R.D.S	0,50 %
A.F P.P	5,25 %	Total	0,10 %		
Vieillesse P.P	0,00 %				
Accid. Trav.	0,00 %				
CSA P.P	0,30 %				
Pénibilité P.P	0,00 %				
Transport P.P	0,000 %				
Transport add.	0,000 %				
P.O	0,00 %	Libellé P.O :			
P.P	0,000 %	Libellé P.P :			
Total	15,43 %				

Total P.O 9,70 %
Total P.P 15,53 %
Total général 25,23 %

Catégorie A Toutes catégories Enregistrer Quitter

4. URSSAF : les employés du régime général (en principe, catégorie « B »).

Paramètres U.R.S.S.A.F : Janvier 2026

Janvier

Catégorie

A B C D E F G H I J K

(E pour les élus, G pour les CES et RMA)

Janvier 2026 : Catégorie B

sur la totalité des rémunérations		sur rémunérations limitées au plafond		Base C.S.G	
Maladie P.O	0,00 %	FNAL P.P	0,10 %	C.S.G imposable	2,40 %
Vieillesse P.O	0,40 %	Vieillesse P.O	6,90 %	C.S.G non imp.	6,80 %
Maladie P.P	13,00 %	Vieillesse P.P	8,55 %	R.D.S	0,50 %
A.F P.P	5,25 %	Total	15,55 %		
Vieillesse P.P	2,11 %				
Accid. Trav.	0,00 %				
CSA P.P	0,30 %				
Pénibilité P.P	0,00 %				
Transport P.P	0,000 %				
Transport add.	0,000 %				
P.O	0,00 %	Libellé P.O :			
P.P	0,000 %	Libellé P.P :			
Total	21,06 %				

Total P.O 17,00 %
Total P.P 29,31 %
Total général 46,31 %

Catégorie B Toutes catégories Enregistrer Quitter

Reporter le taux : § 2

5. URSSAF : les élus (en principe, catégorie « E »). (Pas de changement)

Paramètres U.R.S.S.A.F : Janvier 2026

Janvier

Catégorie

A B C D **E** F G H I J K

(E pour les élus, G pour les CES et RNA)

Janvier 2026 : Catégorie E

sur la totalité des rémunérations		sur rémunérations limitées au plafond		Base C.S.G	
Maladie P.O	0,00 %	FNAL P.P	0,00 %	C.S.G imposab	2,40 %
Vieillesse P.O	0,00 %	Vieillesse P.O	0,00 %	C.S.G non imp.	6,80 %
Maladie P.P	0,00 %	Vieillesse P.P	0,00 %	R.D.S	0,50 %
A.F P.P	0,00 %	Total	0,00 %		
Vieillesse P.P	0,00 %				
Accid. Trav.	0,00 %				
CSA P.P	0,00 %				
Pénibilité P.P	0,00 %				
Transport P.P	0,000 %				
Transport add.	0,000 %				
P.O	0,00 %	Libellé P.O :			
P.P	0,000 %	Libellé P.P :			
Total	0,00 %				

Total P.O 9,70 %

Total P.P 0,00 %

Total général 9,70 %

 **Catégorie E**
 **Toutes catégories**
 **Quitter**

6. URSSAF : les emplois accessoires (en principe, catégorie « F »). (Pas de changement)

Paramètres U.R.S.S.A.F : Janvier 2026

Janvier

Catégorie

A B C D E **F** G H I J K

(E pour les élus, G pour les CES et RNA)

Janvier 2026 : Catégorie F

sur la totalité des rémunérations		sur rémunérations limitées au plafond		Base C.S.G	
Maladie P.O	0,00 %	FNAL P.P	0,00 %	C.S.G imposab	2,40 %
Vieillesse P.O	0,00 %	Vieillesse P.O	0,00 %	C.S.G non imp.	6,80 %
Maladie P.P	0,00 %	Vieillesse P.P	0,00 %	R.D.S	0,50 %
A.F P.P	0,00 %	Total	0,00 %		
Vieillesse P.P	0,00 %				
Accid. Trav.	0,00 %				
CSA P.P	0,00 %				
Pénibilité P.P	0,00 %				
Transport P.P	0,000 %				
Transport add.	0,000 %				
P.O	0,00 %	Libellé P.O :			
P.P	0,000 %	Libellé P.P :			
Total	0,00 %				

Total P.O 9,70 %

Total P.P 0,00 %

Total général 9,70 %

 **Catégorie F**
 **Toutes catégories**
 **Quitter**

7. URSSAF : les emplois aidés (en principe, catégorie « G »).

Paramètres U.R.S.S.A.F : Janvier 2026

Janvier

Catégorie

A B C D E F G H I J K

(E pour les élus, G pour les CES et RMA)

Janvier 2026 : Catégorie G

sur la totalité des rémunérations		sur rémunérations limitées au plafond		Base C.S.G	
Maladie P.O	0,00 %	FNAL P.P	0,10 %	C.S.G imposab	2,40 %
Vieillesse P.O	0,40 %	Vieillesse P.O	6,90 %	C.S.G non imp.	6,80 %
Maladie P.P	0,00 %	Vieillesse P.P	0,00 %	R.D.S	0,50 %
A.F P.P	0,00 %	Total	7,00 %		
Vieillesse P.P	0,00 %				
Accid. Trav.					
CSA P.P	0,30 %				
Pénibilité P.P	0,00 %				
Transport P.P	0,000 %				
Transport add.	0,000 %				
P.O	0,00 %	Libellé P.O :			
P.P	0,016 %	Libellé P.P :	Contr. Org. Synd.		
Total	2,44 %				

Total P.O 17,00 %

Total P.P 2,14 %

Total général 19,14 %

Reporter le taux : § 2

8. URSSAF : les apprentis. (en principe, catégorie « I »).

Paramètres U.R.S.S.A.F : Janvier 2026

Janvier

Catégorie

A B C D E F G H I J K

(E pour les élus, G pour les CES et RMA)

Janvier 2026 : Catégorie I

sur la totalité des rémunérations		sur rémunérations limitées au plafond		Base C.S.G	
Maladie P.O	0,00 %	FNAL P.P	0,00 %	C.S.G imposab	2,40 %
Vieillesse P.O	0,40 %	Vieillesse P.O	6,90 %	C.S.G non imp.	6,80 %
Maladie P.P	0,00 %	Vieillesse P.P	0,00 %	R.D.S	0,50 %
A.F P.P	0,00 %	Total	6,90 %		
Vieillesse P.P	0,00 %				
Accid. Trav.	1,66 %				
CSA P.P	0,00 %				
Pénibilité P.P	0,00 %				
Transport P.P	0,000 %				
Transport add.	0,000 %				
P.O	0,00 %	Libellé P.O :			
P.P	0,000 %	Libellé P.P :			
Total	2,06 %				

Total P.O 17,00 %

Total P.P 1,66 %

Total général 18,66 %

Reporter le taux : § 2

(Voir la notice sur les apprentis)

9. Remarques importantes :

- Calculez et reportez l'**ICCSG**¹ de 2026 pour les employés qui en bénéficient.
(voir les *utilitaires* sur « *Notices* »)
- Contrôlez l'**IAT**, l'**IFSE** et le **CIA**.
- Et les montants des mutuelles « *Organismes 1 et 2* » et la « *Retraite Complémentaire* ».

The screenshot shows a software interface for managing employee data and benefits. The interface is divided into several sections:

- Période mensuelle**: Selection of the monthly period (Du: 01 / 01 / 2026, Au: 31 / 01 / 2026).
- Emploi**: Fields for Matricule (3), Service, Grade (Adjoint administratif), Statut (Titulaire), Code statutaire (TAJ4), and Echelon (11).
- Congés Payés**: Options for Pourcentage des congés payés (0,00 %) or Montant des congés payés (0,00 €).
- Supplément Familial**: Fields for Nbre d'enfants (0) and Montant (0,00 €).
- Indice ou tarif horaire**: Selection between Indice maj (603) or Tarif horaire (Tarif (1) or Tarif (2)).
- Déclaration d'événements mensuels**: Fields for Code événement 1 and Code événement 2.
- Primes / Indemnités mensualisées**: Checkboxes for Indemnité compensatrice CSG (checked, 19,25), IAT (0,00), IFSE (0,00), CIA (0,00), and Nbre de points CTI (0).
- Organismes complémentaires**: Fields for MNT, Mut. 1 (Part ouv.) (78,10 €), and Mut. 1 (Part patr.) (0,00 €).
- Tickets restaurant**: Field for Nbre de tickets (0).

Red arrows point to the 'Primes / Indemnités mensualisées' and 'Organismes complémentaires' sections.

10. Les indemnités des élus.

Selon la loi N° 2025-1249 du 22 décembre 2025, le régime indemnitaire des élus est modifié.

(voir dans les notices les modalités d'application)

¹ ICCSG : Indemnité Compensatrice de la CSG.